

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Mgr Langevin. — III Correspondance romaine. — IV La première messe au Canada : 24 juin 1615. — V M. l'abbé Martin Callaghan, p. s. s. — VI En Alsace. — VII Retraite fermée pour les notaires. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 27 juin

On annonce :

La fin d'année scolaire ;

Le premier vendredi du mois ;

La fête (mardi) des Ss. ap. Pierre et Paul (solennité, sans jeûne, le 4 juillet) ;

La clôture du mois du Sacré-Coeur de Jésus (1).

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

Note.— On n'est plus obligé de jeûner, samedi, (3 juin), veille de la solennité des Ss. Ap. Pierre et Paul.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 juin

Solennité de S. JEAN-BAPTISTE (2), double de 1e cl.; mém. du 5e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. Elisabeth), mém. de S. Léon I et du dim.

Note.— On n'est plus obligé de jeûner, samedi (3 juin), veille de la solennité des Ss. Ap. Pierre et Paul.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 4 juillet

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 4 juillet, par la messe et les lectures communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

(1) Pour les indulgences, voir le No 21.

(2) La fête de saint Jean-Baptiste, à partir de 1915, se célèbre de nouveau le 24.

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 27 juin et le 4 juillet, n'aura lieu que le 11 juillet.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

Diocèse de Montréal. — Solennité de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Ville Saint-Paul et Ile-aux-Noix).

Diocèse d'Ottawa. — Solennité de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer-Est).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Solennité de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Solennité de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

Diocèse de Valleyfield. — Solennité de S. Pierre (Cascades).

Diocèse de Nicolet. — Solennité de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Solennité de saint Pierre (Coulonge).

J. S.

MGR LANGEVIN

Au moment où nous mettons cette livraison en pages, on ehante, à la cathédrale de Montréal, un premier service pour le repos de l'âme de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, décédé à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le mardi, 15 juin. Nous rendrons notre modeste hommage à la mémoire du grand archevêque de l'Ouest dans l'une de nos prochaines livraisons. Dès à présent, nous tenons à le recommander aux prières de nos confrères et de nos lecteurs.

Ils auront aussi un pieux souvenir pour le regretté Mgr Têtu, de l'archevêché de Québec, lui aussi décédé le 15 juin, à Québec.

La mort nous éprouve grandement, cette année! Dieu est le maître. Que sa sainte volonté soit faite !

tio
ga
Mi
Ce
ca:
qu
à f
er
lie
qu
de
eh
gr
ve
qu
co:
mc
bl
ce
gu
qu
re:
qu

CORRESPONDANCE ROMAINE

Mai 1915.

DEPUIS une quinzaine de jours on ne s'aborde dans les rues de Rome qu'avec ces mots fatidiques, " Partirons-nous, partirons-nous pas ? " et les interrogations restent sans réponse. Cela commence par devenir fatigant et l'opinion italienne donne des signes d'énervement. Mieux vaut une décision rapide qu'une attente angoissante. Ce raisonnement est très juste dans la bouche de qui le fait, car il témoigne d'un état d'âme, d'un sentiment. Mais ceux qui ont la charge des destinées de l'Italie ont bien autre chose à faire qu'à tenir compte des sentiments d'un peuple. Ils ont cru pendant un certain temps que la diplomatie, où les Italiens sont passés maîtres, leur donnerait sans tirer l'épée ce qu'ils voulaient obtenir. Seulement les aspirations italiennes devenaient plus considérables à chaque concession de l'Autriche, et il y aura certainement un moment où l'Autriche-Hongrie, qui est au fond la seule en jeu, dira carrément que si elle veut bien satisfaire une partie des aspirations italiennes en ce qui touche le Trentin, elle ne peut lui donner raison en ce qui concerne la côte dalmate. Or il semble à divers indices que le moment est arrivé. Comme nous ne savons rien, il est impossible de dire ce que fera l'Italie demain, mais on peut dire que ce serait une surprise générale si l'Italie ne partait pas en guerre. (1)

On a voulu, bien entendu, mêler le pape Benoît XV à cette question, et les journaux ont rapporté que M. de Bulow avait remis au pape une lettre autographe du Kaiser en même temps que le baron Mascio, ambassadeur d'Autriche auprès du Qui-

(1) L'on sait que depuis, l'Italie est entrée en guerre.

rinal, faisait une longue visite au cardinal Gasparri. *L'Osservatore romano* s'est empressé de démentir l'information en ce qui concernait le Souverain Pontife, mais n'a rien dit sur l'autre visite au cardinal Gasparri. C'est que cette dernière partie tombait d'elle-même. Il y a à Rome, accrédité au Vatican, un ambassadeur, et jamais le comte Mascio ne serait autorisé à franchir le seuil du palais pontifical.

De tous côtés on fait courir les bruits les plus étranges et qui font immédiatement le tour de la presse. Ainsi on a annoncé il y a quelques jours que le Pape avait fait venir de la Secrétairerie d'Etat le dossier de la lettre que le Kaiser aurait écrite à sa belle-soeur qui s'était convertie à la religion catholique et où l'empereur exprimait sa haine contre la superstition romaine que le but de sa vie était de détruire. Mgr della Chiesa était bien au courant de cette pièce quand le cardinal Hopp, qui en possédait l'original, la fit remettre en original ou en copie authentique à la Secrétairerie d'Etat. Benoît XV n'avait pas à raffraichir les souvenirs de Mgr della Chiesa, car le pape a une mémoire vraiment remarquable. Et puis quel parti pourrait-on tirer de cette pièce ? Le Kaiser a, comme protestant, la haine de l'Eglise romaine. Il est luthérien et dès son jeune âge son cerveau a été pétri de cette haine qui est l'essence même du luthérianisme. De quoi donc peut-on l'accuser ? Protestant il est, protestant il est resté et, comme il a le pouvoir en main, il sert les intérêts de sa secte. Mais il a un ambassadeur auprès du Vatican. Il ne faut pas oublier que sur 65 millions de ses sujets, 23 millions sont catholiques, et c'est pour eux qu'il a un ambassadeur à Rome. Ses convictions personnelles n'ont rien à voir avec ses obligations de chef d'Etat qui a sous son sceptre des sujets de religions diverses. Par conséquent l'expression privée de cette haine n'a rien à voir avec les relations diplomatiques du Kaiser. Mais il est facile de voir à quoi tendent ces informations : essayer de faire

sortir le pape de la neutralité qu'il s'est imposée et qu'il a le devoir strict de garder puisqu'il est le père d'enfants qui se trouvent dans les deux camps.

On a voulu aussi le rendre responsable d'un acte que vient de faire Mgr Benzler, évêque de Metz. Ce prélat a fait retirer des églises de son diocèse les statues de Jeanne d'Arc. D'abord l'acte épiscopal dépend uniquement de son auteur, qui est l'évêque de Metz, et le pape n'y est absolument pour rien. Ce n'est pas à moi à apprécier l'acte de l'évêque qui a obéi à des suggestions auxquelles il lui était difficile de résister, comme aussi il peut avoir pris cette mesure pour éviter quelque chose de pire. Qui pourrait par exemple interdire que des Allemands surexcités par l'image de la vierge de Domremy, se fussent portés contre elle aux derniers excès ? Jeanne d'Arc est bienheureuse, mais aussi elle est française, et si en temps normal les saints n'ont qu'une patrie, le ciel, dans les temps troublés comme sont les nôtres on se souvient trop facilement de leur patrie terrestre et on les charge de tout ce que font leurs conationaux. Nous ne raisonnons pas juste en temps de guerre et si dans une église un bon curé voulait placer une statue de saint Henri, empereur d'Allemagne, il se trouverait un grand nombre de Français pour lui crier " Au prussien ! ". C'est précisément parce que nous sommes trop exposés à voir rouge, à ne juger les événements qu'à travers le prisme de nos intérêts, qu'il peut paraître bon au chef d'un diocèse de dissimuler provisoirement des symboles qui pourraient susciter des haines injustes il est vrai mais malheureusement trop réelles.

* * *

L'appel sous les drapeaux en temps de guerre des religieux, ecclésiastiques ou non, soulève un certain nombre de questions de droit qui ont été diversement résolues, et dont il convient

de dire un mot. Des questions ont été posées, et dans deux sens différents. Un premier groupe demandait s'il n'y avait pas pour le religieux profès obligation de conscience d'obéir à l'appel de sa patrie et de s'enrôler sous les drapeaux. Subsidièrement on demandait s'il n'y avait pas corrélativement pour les supérieurs religieux obligation d'engager leurs sujets à répondre à l'appel de la patrie. D'autre part, surtout dans l'Amérique du Sud, où l'influence allemande est plus considérable, certains supérieurs religieux, mus par des considérations patriotiques d'un genre spécial, ne mettaient point d'obstacle à ce que les sujets allemands retournassent en Allemagne, mais par contre s'opposaient de toutes leurs forces à ce que les sujets français répondissent à l'appel de leurs consuls et leur faisaient une obligation de conscience de passer dans le rang des insoumis. Ils déclaraient que s'ils voulaient enfreindre leurs ordres, ils devaient se considérer comme sortant de l'institut et ne pouvaient plus songer à y être admis par la suite. On voit immédiatement la différence de vues et les conséquences pratiques qui en découlaient.

Rome ne s'est point prononcé directement sur ces deux cas. Toutefois il est facile de trouver sa réponse dans les règles générales de la Congrégation des Religieux et les décrets rendus à cette occasion. Voici les principes qui peuvent régler la solution à donner.

Il faut d'abord mettre en première ligne que le religieux est religieux pour se sauver et se sanctifier par la pratique des vœux et l'observance des constitutions. C'est là le but primordial de l'institut auquel tous les autres doivent être subordonnés. De ce principe découle cette conséquence que le sujet appelé sous les drapeaux ne peut en aucune manière être obligé par ses supérieurs à y répondre. Il a reçu l'appel de Dieu et celui-ci est supérieur à l'appel des hommes. Il est à Dieu avant d'appartenir à la patrie. Il doit se sanctifier par

la pratique des vertus religieuses, et ce but prime tous les autres.

Cependant la Congrégation a rendu plusieurs décrets réglant la condition des sujets appelés sous les drapeaux en temps de paix. Ces décrets conservent toute leur force en temps de guerre. Ils nous prouvent au moins ceci, c'est que le sujet appelé sous les drapeaux est autorisé à se servir de ces indults et à partir. S'il répond à cet appel, il est par le fait même délié de ses vœux et de ses obligations monastiques, et l'appel terminé, il conserve le droit de rentrer dans son institut après une épreuve spéciale, dont la Congrégation a fixé rigoureusement la durée et la modalité. Si donc le sujet veut obéir à l'appel reçu il le peut en toute sûreté de conscience et ses supérieurs, pas plus qu'ils ne peuvent le pousser à s'engager, ne peuvent mettre obstacle à son obéissance à cet appel. On conçoit en effet qu'il y a pour le sujet réfractaire des conséquences très graves (interdiction de séjour, pénalités sévères) s'il rentre dans le pays dont il a négligé l'appel. Il y en a aussi pour l'institut qui se trouve gêné dans la libre disposition de ses sujets. Il ne faut pas s'étonner si certains religieux, tout murement pesé devant Dieu, préférèrent le service militaire. C'est leur droit et l'Eglise, en le leur reconnaissant, fixe elle-même les conditions de leur réadmission. Il convient donc de laisser pleine et entière liberté au sujet. L'institut ne peut pas l'engager à partir, il ne saurait s'opposer à son départ provisoire, ce qui prouve que l'un et l'autre des demandeurs précités faisaient fausse route.

Il pourra y avoir des inconvénients pour l'institut dont les sujets ne répondraient point à l'appel du pays, mais quand bien même cela serait, ces sujets en ce faisant restent fidèles à l'appel de Dieu, et souffrir pour y rester fidèle est bénéficier de la parole du maître *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. Il n'y a pas de plus haute justice que celle

de Dieu, et celui qui s'est lié à Dieu par les trois vœux doit s'attendre à souffrir, à être persécuté comme Notre-Seigneur lui-même : *Ne vous étonnez point qu'ils vous haïssent, ils m'ont haï le premier !* On oublie trop facilement ces maximes évangéliques qui sont cependant la vérité et des conséquences matérielles viennent trop souvent offusquer les vérités éternelles qui sont notre lumière dans la vie et plus tard seront notre récompense.

DON ALESSANDRO.

LA PREMIERE MESSE AU CANADA

24 JUIN 1615

La *Revue du Tiers-Ordre*, dans sa livraison de juin 1915, qui vient de paraître, publie une série d'articles particulièrement intéressants pour l'histoire de la vie religieuse au Canada. Nous nous permettons de reproduire ici, pour cette semaine du 24 juin, la courte mais vraiment substantielle et satisfaisante étude du Père Jouve sur la première messe au Canada.



OTRE intention n'est pas d'aborder la discussion touchant la présence d'aumôniers sur les navires de Jacques Cartier au cours de ses voyages pour la découverte du Canada, ni de décider dans quel sens Cartier entend le mot messe dans ses récits. Ce sont là des questions historiques, intéressantes sans doute, mais qui n'ont pas, au point de vue de notre histoire nationale, l'importance de celles-ci : " Quel fut le premier prêtre, qui, depuis la naissance de la race canadienne-française, en 1608, apporta à cette race le premier message divin ? Quels furent les premiers apôtres du Canada français ? Quel fut le premier missionnaire qui édifia le premier temple au vrai Dieu sur la rive laurentienne ? Qui, le premier, depuis l'établissement de la colonie française, immola sur l'autel eucharistique la divine victime ? " Voilà d'importantes questions qui se rapportent directement à l'origine

et au développement de l'oeuvre entreprise par Champlain au Canada. Répondre à ces questions c'est écrire quelques-unes des plus belles pages de l'histoire des Canadiens français.

Au jour même où naquit la Nouvelle-France, en 1608, il n'y eut pas sur les bords du Saint-Laurent, comme au baptême de la France à Reims, de saint Rémi pour consacrer aussitôt à Dieu le peuple nouveau-né. Il n'y eut même pas un simple prêtre pour le bénir. On se tromperait pourtant étrangement si, pour expliquer ce fait, on accusait Champlain de négligence à ce sujet. En établissant sa colonie, le brave Français avait eu en vue de conquérir des peuples à son Dieu autant qu'un pays à son roi. " A quoi j'ai travaillé continuellement, écrit-il, sans pouvoir avancer que fort peu dans mes desseins, pour n'avoir pas été assisté comme il eût été nécessaire à une telle entreprise. "

Enfin, en 1614, Champlain vit aboutir ses démarches pour donner des missionnaires au Canada. L'année suivante, au mois de mai, les Récollets entraient dans le Saint-Laurent et, aux premiers jours de juin, Québec recevait ses premiers desservants. L'Eglise prenait possession du Canada et allait désormais féconder l'oeuvre de civilisation commencée par la France. Nos premiers missionnaires avaient d'abord mis pied à terre à Tadoussac. Les gros navires ne montaient pas plus haut. On se rendait à Québec en chaloupe. A mesure que les embarcations étaient prêtes pour transporter la cargaison et les passagers on déchargea le *Saint-Etienne*. Il est à supposer que les effets, destinés à la chapelle qui allait être érigée sans retard, n'arrivèrent pas des premiers à Québec. Peut-être aussi les Récollets voulurent-ils attendre que la chapelle fut construite, ce qui fut fait dans une vingtaine de jours, pour célébrer la sainte messe. Toujours est-il que le saint sacrifice ne fut pas offert à Québec avant le 25 juin 1615. Ce jour-là, dans la petite église, la première du lieu, le Père Jean Dolbeau célébra,

en présence des Français de l'*Habitation*, la première messe dite à Québec, car, écrit Champlain " n'y avait-il jamais été de prêtre de ce côté-là. " (1)

Cette messe du Père Dolbeau n'est pourtant pas la première dite par les Récollets sur la terre canadienne. Le Père LeCaron, sans arrêter pour ainsi dire à Québec, avait continué sa course jusqu'au Sault-Saint-Louis pour y rencontrer les Hurons. Il y arriva dans la deuxième semaine de juin avec des commerçants de fourrures, entra en contact avec les Hurons et parvint à réaliser un de ses plus vifs désirs : suivre ces Sauvages dans leur pays pour étudier leur langue et les évangéliser. Certain de pouvoir monter jusqu'aux grands lacs, Le Caron repartit pour Québec afin de revoir ses confrères et se munir de ce qui lui était nécessaire pour le long voyage qu'il allait entreprendre, notamment d'un autel portatif avec tous ses accessoires pour célébrer la messe. Il rencontra, au confluent du Saint-Laurent et de la Rivière-des-Prairies, Champlain et le Père Jamet, qui allaient eux aussi au Sault-Saint-Louis, et leur communiqua son projet. Champlain lui représenta les grands périls d'un voyage chez les Hurons. Mais Le Caron dissipa les inquiétudes du brave marin qui admira le zèle ardent du Récollet. Celui-ci continua sa route vers Québec où il arriva le 20 juin. Ayant fait ses préparatifs et pris congé du Père Dolbeau et du Frère Duplessis, il repartit en canot pour aller rejoindre les Hurons. A l'entrée de la Rivière-des-Prairies, il rencontra de nouveau Champlain et le Père Jamet qui redescendaient à Québec. Cette rencontre ne put avoir lieu que le 23 juin, dans l'après-midi, ou vers le soir de ce même jour. Arrivé en effet à Québec, le 20 juin, ainsi que le note expressément Champlain, le Père Le Caron ne put pas vraisemblablement en repartir plus tôt que le lendemain 21, et

(1) *Oeuvres de Champlain*, éd. Laverdière, p. 505.

peut-être le 22 au matin ; et il dut faire diligence et avoir de bons canoteurs pour arriver à la Rivière-des-Prairies dans la journée du 23. Puisqu'ils avaient maintenant toutes les choses nécessaires pour la messe, les Pères Jamet et Le Caron, avant de se séparer de nouveau, eurent l'heureuse idée d'attirer sur leurs travaux apostoliques et sur ces contrées infidèles les bénédictions abondantes de Dieu par l'oblation de la divine victime.

Après une nuit passée sous la tente, ou à la belle étoile, au matin du 24 juin 1615, pour la première fois dans l'île de Montréal, pour la première fois aussi au Canada depuis la fondation de la colonie, sous quelque grand arbre de la rive, sur un autel improvisé et rustique, par les mains d'un fils de François d'Assise, le Christ Sauveur renouvela le sacrifice de la Rédemption universelle. Scène mystérieuse et sublime, bien faite pour tenter l'habile pinceau d'un peintre ! Un artiste canadien l'a reproduite dans la cathédrale de Montréal. Selon toutes les apparences, remarque l'abbé Laverdière ⁽²⁾, le Père Jamet célébra cette messe. " Il n'y a pas de doute que le Père Le Caron laissa cet honneur et ce bonheur au supérieur de la mission du Canada. Or cette messe, écrit Champlain, " fut chantée sur le bord de la rivière (des Prairies) avec toute dévotion par le Révérend Père Denys et le Père Joseph ". ⁽³⁾ Y assistaient Champlain lui-même, De Pontgravé et quelques autres Français. S'y trouvaient aussi des Sauvages " en admiration, note encore le fondateur de Québec, de voir les cérémonies dont on usait et les ornements qui leur semblaient si beaux, comme chose qu'ils n'avaient jamais vue, car c'étaient les premiers qui y ont célébré la sainte messe ". ⁽⁴⁾

Cette messe, dans l'île de Montréal, est bien la première dite

⁽²⁾ *Les Franciscains et le Canada*, Vol. Ier, p. 46.

⁽³⁾ *Oeuvres de Champlain*, p. 605.

⁽⁴⁾ *Oeuvres de Champlain*, p. 504.

dans la colonie française du Canada par les Récollets. Qu'on n'objecte pas l'assertion du Père Dolbeau, dans sa lettre du 30 juillet 1615 à un Récollet de France. Il affirme avoir célébré à Québec, le 25 juin, la sainte messe " la première qui ait été dite en ce pays ". Le Père Dolbeau pouvait très bien croire, le 25 juin, en célébrant une première messe à Québec, être le premier à offrir le saint sacrifice en Canada. Il devait être loin de penser que ses confrères eussent célébré au cours de leur voyage. De plus, seul le Père Le Caron avait les ornements nécessaires. Or était-il arrivé déjà au premier but de son voyage, au Sault-Saint-Louis, au matin du 25 juin? C'est ce dont le Père Dolbeau pouvait douter avec quelque raison. Et, enfin il est très possible que le fait d'une messe célébrée à la Rivière-des-Prairies n'ait pas été porté à la connaissance du Père Dolbeau. A trois siècles de distance, cet événement nous captive. A l'époque, cette messe dut être une scène impressionnante pour le célébrant et les assistants. Mais les jours qui suivirent eurent assez d'autres sujets d'émotions pour faire oublier les premières. A son retour à Québec, le Père Denys Jamet écrivit une relation pour le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen. Ce rapport est du 15 juillet 1615. Le Récollet y parle de son voyage au Sault-Saint-Louis, mais on n'y trouve pas la moindre allusion à la messe célébrée sur l'île de Montréal. Le témoignage de Champlain prouve clairement qu'une messe fut célébrée à la Rivière-des-Prairies. Nous avons un document encore plus précis établissant sans conteste que la première messe fut dite sur l'île de Montréal et la deuxième à Québec : c'est le *Mémoire des Récollets*, fait par eux en 1637. On y lit : " La première messe qui fut jamais dite en la Nouvelle-France fut célébrée par eux (les Récollets) à la Rivière-des-Prairies et la seconde à Québec, le 25 juin, auquel lieu non plus on n'en avait jamais dite. " (5)

(5) *Archives de Versailles*, fonds H, Récollets.

A
exa
Pra
les
Pèr
mer
nior
la p
fut
De
fran
subl
denc
d'êt



mém
M. l'
que
parte
frère
celui
" Pr
d'ori
la cé
funt
sémin
Dès l

Aucun document que nous connaissions ne donne la date exacte de la première messe. Elle fut dite à la Rivière-des-Prairies, avant le 25 juin, voilà tout ce qui est certain d'après les documents. Mais nous avons établi précédemment que le Père Le Caron avait dû arriver à la Rivière-des-Prairies seulement et tard dans la journée du 23 juin. Dès lors, et c'est l'opinion suivie en général par ceux qui ont rappelé cet événement, la première messe dite dans la colonie française, au Canada, fut célébrée le 24 juin 1615. Date remarquable que celle-là ! De nos jours, c'est la date de la fête nationale des Canadiens français, que les Récollets ont ainsi inaugurée par l'acte le plus sublime de notre sainte religion. Il y a dans ce fait une coïncidence qu'on pourrait appeler providentielle et qui mérite d'être signalée.

FR. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M.

M. L'ABBE MARTIN CALLAGHAN, p. s. s.

ES Irlandais de Montréal, et avec eux sans doute beaucoup de Canadiens français sympathiques, ont rendu ce matin (14 juin) un magnifique hommage à la mémoire du regretté et très aimé ancien curé de Saint-Patrice, M. l'abbé Martin Callaghan, décédé le 11 juin à l'Hôtel-Dieu, que tout le monde connaissait à Montréal, et qu'on appelait partout *Father Martin*, comme on disait *Father James* de son frère mort depuis longtemps et comme on dit *Father Luke*, de celui des trois frères prêtres qui survit, le curé de Saint-Michel. "Pratiquement, dit un compte rendu, tous nos concitoyens d'origine irlandaise ont assisté à ce service funèbre et, après la cérémonie, ont reconduit les restes mortels du regretté défunt jusqu'au cimetière de Saint-Sulpice (la crypte du grand séminaire). Ce fut un défilé qui dura plus d'une heure." Dès hier, à la translation des restes de l'Hôtel-Dieu à Notre-

Dame, une foule nombreuse avait fait escorte. On y remarquait une importante délégation de Chinois catholiques.

Cette démonstration est toute à l'honneur de l'esprit d'union et d'amicale entente qui distingue toujours nos coreligionnaires irlandais. Mais le regretté *Father Martin*, on peut l'affirmer, la méritait autant sinon plus que personne. Comme vicaire et comme curé, il fut au ministère à Saint-Patrice pendant près de quarante ans. Et quel ministère actif et dévoué fut le sien ! *Father Martin* était d'une bonté à toute épreuve. Jamais on ne s'adressait à son bon coeur sans qu'il s'ouvrit tout de suite pour répandre autour de lui la force et la consolation. Solide prêcheur et catéchiste extraordinairement dévoué, il fut aussi un grand confesseur et consolateur d'âmes. On a souvent cité son zèle pour la conversion des protestants. On disait couramment ces jours-ci qu'il a catéchisé et baptisé au moins quatre mille de nos frères séparés, chrétiens ou infidèles. La colonie chinoise de Montréal en particulier a largement bénéficié de son zèle. Aussi ses braves Chinois lui étaient-ils sincèrement attachés. D'ailleurs tout le monde aimait *Father Martin*. Ce matin encore, l'un de nos confrères rencontrait une femme du peuple qui lui disait, sans le connaître, et comme pressée par un besoin du coeur : "*Poor Father Martin! It is too bad! — Quel malheur! Ce pauvre Père Martin!*" Cela rappelle le mot de la sainte femme au divin jardinier du matin de Pâques : "*Où l'ont-ils mis?*"

Il y a six ans, M. Callaghan abandonnait la cure de Saint-Patrice pour se retirer à Notre-Dame avec ses confrères de Saint-Sulpice. Ce lui fut un grand sacrifice. Mais tout le monde sait qu'il l'accepta avec une parfaite générosité d'âme. Il continua dans le silence de la retraite à édifier, par sa piété, par son humilité, et il resta pour un grand nombre de fidèles le bon conseiller qu'il avait toujours été. Quand on passait par les vieux parloirs du vieux séminaire, on apercevait bien

souv
trair
gret
loir
mag
lent
teur
pou
l'om
La
tice
la r
né à
de s
réal
ord
mé]
fut
sous
cett
que
mie
cur
zèle
riel
just
glai
de
d'u
du
con
tior
et c

souvent, derrière une porte vitrée, le bon *Father Martin* en train de consoler ou de catéchiser quelqu'un. Lui et le regretté M. Bédard, ce qu'ils allaient souvent au parloir, au parloir et au confessionnal! Nous déposons avec émotion l'hommage de notre respect le plus sincère sur la tombe de cet excellent prêtre, qui fut dans toute la force du terme un bon pasteur, dévoué à toutes ses brebis, cherchant surtout sans cesse, pour les ramener au bercail, celles qui étaient perdues dans l'ombre de l'erreur ou dans l'oubli de l'indifférence.

Les quotidiens ont donné du regretté défunt une courte notice qui précise ce que nous venons d'écrire. Il nous plaît de la reproduire presque au complet: " M. l'abbé Callaghan est né à Montréal, en 1846, d'une famille qui devait donner trois de ses membres à l'Eglise. Il fit ses études au collège de Montréal et au grand séminaire, puis à Issy, en France, où il fut ordonné prêtre en 1872. A son retour à Montréal, il fut nommé professeur au séminaire de Saint-Sulpice, puis, plus tard, il fut choisi comme vicaire de la paroisse Saint-Patrice, alors sous la direction de M. l'abbé Dowd. Il y a 15 ans, quand cette paroisse passa sous la direction immédiate de l'archevêque de Montréal, M. l'abbé Callaghan en fut nommé le premier curé, et jusqu'en 1909, alors qu'il fut remplacé par le curé actuel, M. l'abbé Gerald McShane, il travailla avec un zèle et un dévouement admirables au bien-être moral et matériel de ses ouailles. Après 1909, il revint à Notre-Dame, où, jusqu'à sa mort, il eut la charge des fidèles de langue anglaise. Dans ses loisirs, il travailla avec succès à la conversion de nos frères séparés en religion, ainsi qu'à l'établissement d'une florissante colonie chinoise catholique, avec le concours du Père Montemar, qui en a maintenant la charge. Il a aussi contribué à la création du noviciat des Frères de la Présentation en Canada. Il était le frère de feu l'abbé James Callaghan et de l'abbé Luke Callaghan, le curé actuel de Saint-Michel."

E.-J. A.

EN ALSACE

Au cours de l'été dernier, un savant aéronaute français, M. Guillelmon, avait été amené, malgré lui, par un vent rapide, près d'un fort des environs de Strasbourg. Il descend au milieu d'un vignoble. Les gendarmes allemands accourent et l'interrogent. Il satisfait à toutes les questions, et, libre de repartir, veut remporter avec l'enveloppe du ballon son matériel. Mais ses sacs de terre étaient vides. Que s'était-il passé? Profitant de son inattention, les enfants du village voisin s'étaient jetés sur les poches de lest. Ils en avaient pris la terre comme si c'était de l'or. Ils l'emportaient maintenant en hâte. Et M. Guillelmon ne put entendre sans émotion un gamin de sept ans qui, fuyant à toutes jambes et serrant bien fort sur sa poitrine une petite bouteille, disait joyeusement à ses camarades: " Ça, c'est de la terre de France ! "

**RETRAITE FERMÉE
POUR LES NOTAIRES**

Retraite fermée pour MM. les notaires, du jeudi soir, 24 juin, au lundi matin, 28 juin, à la Villa Saint-Martin. — S'adresser à M. Paul Paquette, 310, rue Visitation, ou au Père Archambeault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe, Comté Laval.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	28 Juin.	— Sherrington.
Mercredi,	30 "	— Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.
Vendredi,	2 Juillet.	— Eglise des Pères Franciscains.
Dimanche,	4 "	— Chambly.